

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL



Programme d'actions

V1 - juin 2024



TABLE DES MATIERES

1.	INTRODUCTION	3
1.1.	MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D’ACTION	3
1.2.	SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE.....	3
1.3.	GUIDE DE LECTURE DES FICHES ACTION	4
2.	PRESENTATION DU PROGRAMME D’ACTION	5
2.1.	PRESENTATION SYNTHETIQUE DU PROGRAMME D’ACTION	5
3.	FICHES ACTIONS DETAILLEES	21

1. Introduction

Consciente que des avancées significatives ne pourraient se faire sans la mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire, CCPSV a impliqué son administration, les élus communautaires et municipaux, ses partenaires dans l'élaboration du programme d'action du Plan Climat.

1.1. Mise en œuvre du programme d'action

Au cours de la concertation préalable, deux grandes temporalités ont été identifiées parmi l'ensemble des actions retenues.

D'une part, des **actions à mener à court terme** sur les 2 prochaines années :

- des actions déjà initiées, déjà prévues dans les budgets, à poursuivre et à renforcer
- les études préalables, expérimentations permettant la précision des feuilles de route et les budgets pour les actions à plus long terme

D'autre part, des actions structurantes et à plus long terme dont les feuilles de route auront été précisées sur les deux premières années du PCAET.

Compte tenu de la mise en œuvre progressive du Plan climat, un chiffrage précis sera effectué au fil du temps, notamment en années 1 et 2, lors desquelles un important travail de partage et consolidation des fiches-actions sera mené avec l'ensemble des parties-prenantes du territoire.

1.2. Suivi de la mise en œuvre

L'article R.229-51 du code de l'environnement impose la réalisation d'une évaluation intermédiaire du Plan climat air énergie territorial à mi-parcours, soit 3 ans après l'adoption définitive du PCAET, et sa diffusion au public.

Son contenu est libre, les bénéfices de la démarche étant multiples :

- Conforter ou redynamiser la démarche PCAET auprès de l'ensemble des acteurs du territoire,
- Visualiser et mesurer l'avancement des actions,
- Partager les réussites et susciter la réflexion sur les améliorations à apporter,
- Fournir un point d'étape sous la forme d'un support de communication à destination du public,
- Lancer la réflexion sur ce que pourra être l'évaluation finale du PCAET à 6 ans.
- Evaluer permet autant de mesurer et que d'étayer la prise de décision, aussi le suivi de la mise en œuvre du Plan climat est d'ores et déjà en réflexion. Ainsi, un comité de pilotage composé d'élus de la commission « Environnement et transition énergétique » sera constitué pour assurer le rôle de comité de suivi. L'évaluation et les ajustements réalisés au cours de l'année y seront présentés et validés.

La CCPSV se dotera à compter de juillet 2024 d'un chargé de développement dont la fiche de poste intègre les missions de suivi et de mise en œuvre du Plan Climat Air Énergie et permettra ainsi d'assurer la coordination avec les services et partenaires. La gouvernance mise en œuvre s'appuiera sur l'équipe projet mobilisée pour élaborer le Plan Climat. Elle sera mobilisée pour :

- Définir une méthodologie pour mettre à jour, évaluer l'efficacité et l'avancement du programme d'actions (ex. système d'échanges réguliers, réunions bimensuelles ou mensuelles, mise à jour du tableau de bord...).
- Réaliser l'évaluation annuelle en lien avec les communes et partenaires
- Ajuster les mesures planifiées - Documenter les résultats
- Animer le comité de suivi, partager l'avancement du programme d'actions au sein de ce comité

- Articuler / Coordonner avec les différents acteurs impliqués dans le programme d'action

La CCPSV aura la responsabilité de collecter les données nécessaires pour réaliser ces bilans annuels qui serviront à produire le bilan à trois ans.

1.3. Guide de lecture des fiches action

Afin de faciliter la compréhension des fiches-action, quelques clefs de lecture sont à préciser :

Chaque fiche comprend :

Un descriptif général de l'action, faisant l'objet de plusieurs mesures opérationnelles ;

Plusieurs indicateurs de suivi et d'évaluation de l'action, avec des objectifs associés ; certains indicateurs n'ont pas pu être définis à ce stade du plan d'action, car nécessitent un travail beaucoup plus fin et approfondi en lien avec les modalités de mise en œuvre des mesures opérationnelles envisagées. L'intégralité des indicateurs devra ainsi avoir été définie et consolidée à l'issue de l'année 1 du Plan climat ;

La mention de partenaires internes et externes à la communauté de communes, potentiels acteurs de la mise en œuvre de l'action ;

Les actions présentent des degrés de maturité variables, qui déterminent un calendrier échelonné de mise en œuvre : certaines sont déjà en cours, d'autres prêtes à démarrer, d'autres nécessiteront un travail préparatoire avant de pouvoir être engagées. Ceci se traduit dans le document par différents niveaux de précision d'une fiche à l'autre.

Précisons que les actions déterminées aujourd'hui ne constituent pas une liste figée : les actions seront affinées au fur et à mesure de leur mise en œuvre.

2. Présentation du programme d'action

2.1. Présentation synthétique du programme d'action

Le tableau suivant présente la structure du programme d'action composé de 44 actions visant à mettre en œuvre la stratégie retenue.

Axe stratégique	Objectif stratégique	Nom de l'action
Axe 0 : Piloter, animer, sensibiliser, informer	S'assurer de la bonne mise en œuvre et du suivi du PCAET	Assurer la réalisation du plan d'action PCAET dans les 6 années à venir
	Sensibiliser et responsabiliser les acteurs et citoyens du territoire	Elaborer un plan d'animation et de communication pour permettre d'impliquer les acteurs du territoire pour atteindre les objectifs
Axe 1 : Résilience face au changement climatique	Nouvelles pratiques face aux risques naturels	Encourager la plantation de haies
		Participer au financement de composteurs et broyeurs
	Valoriser et préserver la ressource en eau	Participer au financement de systèmes de récupération d'eau de pluie
		Mettre en place des dispositifs de traitement pour la réutilisation des eaux usées en sortie de STEP
		Lutter contre les fuites sur le réseau d'eau potable
		Agir pour une reconquête collective de la ressource en eau dans le secteur agricole :
Axe 2 : les enjeux de demain à intégrer dans les aménagements	Articulation des documents de planification	Etablir un PLUI efficace pour gagner en cohérence dans la conduite des différentes politiques publiques locales et renforcer l'importance du projet de territoire dans la gestion des sols, des espaces naturels et agricoles, et, dans la lutte contre l'étalement urbain.
		Mener des projets d'aménagement et de rénovation soutenables
	Faire entrer et préserver la nature en ville	Revitaliser le centre des communes urbaines, dans un premier temps, en améliorant notamment la qualité de l'espace public
		Une trame verte et bleue pour maintenir et renforcer les fonctionnalités écologiques, et, s'adapter au changement climatique
		Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air par la sensibilisation et de l'Information pollinique

	Faire évoluer les formes urbaines	Définir un modèle d'aménagement urbain plus inclusif pour les seniors afin de leur permettre de rester le plus longtemps possible dans leur logement par la construction de logements intergénérationnels et seniors autonomes adaptés aux contraintes du changement climatique
		Poursuivre l'attractivité des centres bourgs des communes urbaines par la mise en place de dispositifs d'accompagnement
Axe 3 : Vers un bâti sobre en énergie	Tendre vers l'exemplarité dans la gestion du patrimoine public (rénovation des bâtiments, éclairage, construction)	Maîtrise des consommations et efficacité énergétique du patrimoine bâti et de l'espace public
	Mobiliser l'ensemble des acteurs pour un bâti plus sobre	Accentuer la communication sur l'importance de la rénovation énergétique
		Organiser les acteurs et les parcours de la rénovation pour centraliser, clarifier et fluidifier les outils et aides disponibles pour les habitants
		Financer des travaux ambitieux (rénovation globale) en faveur des ménages modestes et très modestes dans la lutte contre la précarité énergétique pour inciter la rénovation énergétique sur le territoire
	Promouvoir une diversité de moyens de production d'énergie adaptée	Etablir un schéma directeur des énergies renouvelables
		Accompagner et favoriser la production d'électricité photovoltaïque
		Promouvoir et développer l'autoconsommation collective au sein de périmètres restreints
		Accompagner et coordonner le développement de l'agrivoltaïsme en lien avec les agriculteurs
		Contribuer au développement de l'émergence de biométhane

Axe 4 : Accompagner les modes de déplacements alternatifs et bas carbone	Renforcer les transports en communs	Participer à l'amélioration de la gouvernance des transports à l'échelle du bassin de vie
		Augmenter la part modale des transports en commun
	Diversifier l'offre de mobilité	Augmenter la part modale des mobilités douces
		Organiser, développer et inciter le covoiturage
		Soutenir les acteurs économiques et les administrations dans l'élaboration de leur plan de mobilité
	Accompagner le développement des véhicules à motorisation alternative	Accompagner les nouvelles motorisations alternatives
		Participer à l'amélioration des conditions de circulation sur les Axes routiers traversant le territoire en lien avec les gestionnaires de voirie compétents
		Sensibilisation à l'écoconduite
		Dispositif COMP'AIR en lien avec ATMO Grand Est
Axe 5 : Une économie responsable	Mobiliser les acteurs économiques et accompagner leur transition énergétique et environnementale	Dombasle Energie (CSR)
		Récupération de la chaleur fatale de SOLVAY pour créer un réseau de chaleur urbain
		Mise en place de ZAE nR et projets d'acteurs économiques
		Soutenir les acteurs économiques et accompagner leur transition énergétique et environnementale
		Elaborer une stratégie Climat air énergie pour le secteur agricole
	Devenir un territoire référence en économie circulaire dans la gestion des ressources et la valorisation des déchets	Utiliser les déchets de déchetteries pour transformation en CSR - Développer une filière locale de production de CSR
		Création d'un centre de préparation de biodéchets
		Mise en place d'une stratégie déchets ambitieuse
		Animer un écosystème local dédié à l'économie circulaire
	Promouvoir une alimentation locale, durable et saine	Sensibilisation du public et accompagner le développement des circuits courts/maraîchage
		Encourager l'autonomie alimentaire du territoire en proposant une alimentation locale variée, durable et saine
	Soutenir les acteurs économiques en améliorant l'attractivité des métiers et les accompagner dans leur transition écologique	Projet d'halothérapie à Varangéville
		Décarbonation de l'industrie grâce au sous-sol : projet REISOL

AXE 1

Résilience face au changement climatique

Nouvelles pratiques face aux risques naturels

Orientation stratégie 1.1

Objectifs : L'objectif est de sensibiliser, de fédérer et d'accompagner l'ensemble des communes et des citoyens afin de maximiser l'évolution des pratiques et habitudes de consommation permettant d'une part **l'atténuation** des conséquences du dérèglement climatique et favorisant d'autre part la résilience du territoire par **l'adaptation** de sa population au contexte climatique actuel.

Maitrise d'ouvrage :
CCPSV

Partenaires :
Communes, Chambre d'agriculture, acteurs du monde agricole

Estimation financière et RH
A. Budget externe des partenaires
B. 120 k€

A. Encourager la plantation de haies

Encourager la plantation de haies aux abords et sur les parcelles agricoles et communales via une session de présentation des enjeux et de l'opération aux agriculteurs et la programmation d'une opération de plantation de haies sur le territoire.

B. Participer au financement de composteurs et de broyeurs

Le compostage individuel ou de proximité est jugé comme étant l'une des solutions les plus simples, efficaces et économiques à mettre en place. Cela signifie aussi que le territoire pourra répondre aux prescriptions de la loi LTECV en termes de collecte des biodéchets à la source.



Valoriser et préserver la ressource en eau

Orientation stratégie 1.2

Objectifs : Face aux tensions croissantes sur la gestion de la ressource, l'eau représente un enjeu pour l'ensemble des acteurs du territoire. Il s'agira de développer un usage le plus économe possible permettant d'améliorer la qualité et la disponibilité des eaux, le rendement des réseaux, l'optimisation de la gestion des eaux grises et la recyclabilité de l'eau.

Maitrise d'ouvrage :
CCPSV

Partenaires :
Communes, Chambre d'agriculture, acteurs du monde agricole, Agence de l'Eau, SAFER

Estimation financière et RH

- A. 90 k€
- B. 70 k€
- C. 400 k€/an
- D. Budgets externes + 9k€/ha pour acquérir la maitrise foncière

A. Participer au financement de systèmes de récupération d'eau de pluie

Sensibiliser et accompagner les citoyens vers des changements durables de préservation des ressources comme l'eau potable.

B. Mettre en place des dispositifs de traitement pour la réutilisation des eaux usées en sortie de STEP

Etudes de faisabilité pour les STEP de Dombasle et Varangéville avec recherche de débouchés (arrosage des espaces publics, balayage, récupération calorifique...).

C. Lutter contre les fuites sur le réseau d'eau potable

Renouvellement des canalisations et optimisation de la sectorisation

D. Agir pour une reconquête collective de la ressource en eau dans le secteur agricole

Mettre en place des cultures à bas niveau d'impact sur la qualité de l'eau dans les aires d'alimentation de captage, notamment en priorité sur Crévic en activant différents leviers (mesures environnementales, maîtrise foncière, etc)



AXE 2

Intégrer les enjeux de demain
dans
l'aménagement

Articuler les différents documents de planification

Orientation stratégie 2.1

Objectifs : planifier un aménagement du territoire raisonné qui préserve les zones naturelles et agricoles. Etablir un PLUi pour gagner en cohérence dans la conduite des différentes politiques publiques locales, et renforcer l'importance du projet du territoire dans la gestion des sols, des espaces naturels et agricoles, et dans la lutte contre l'étalement urbain.

Maitrise d'ouvrage :
CCPSV, Communes

Partenaires :
Etat, RGE, Département, CCPSV (dans le cadre de l'ORT), Agence de l'Eau

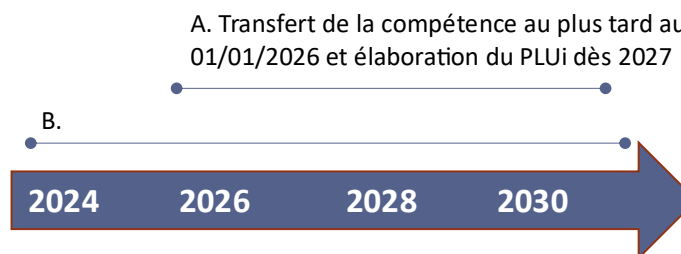
Estimation financière et RH
A. 1 ETP + 300 à 500 k€
B. Budgets des communes

A. Etablir un PLUi efficace

A l'appui d'un projet politique commun et partagé, le PLUi définira les conditions de développement et d'aménagement pour l'ensemble du territoire intercommunal, dans le respect des politiques nationales et territoriales d'aménagement, tout en intégrant les spécificités de chaque commune. Il devra ainsi s'articuler autour de la volonté de trouver le juste équilibre entre les règles qui protègent et régulent l'occupation des sols et la souplesse nécessaire propre à garantir la réactivité des collectivités et la capacité du territoire à saisir les opportunités de développement.

B. Systématisation de la prise en compte des critères environnementaux

intégration de critères environnementaux au sein des PLU puis PLUi, établissement d'une charte définissant les critères que les projets d'aménagement et de construction doivent respecter.



Faire entrer et préserver la nature en ville

Orientation stratégie 2.2

Objectifs : Le contexte actuel fait ressortir le besoin de planifier un aménagement du territoire raisonné qui préserve les zones naturelles et agricoles. Par ailleurs, il est évoqué la nécessité d'adapter les zones urbaines « aux fortes chaleurs ».

Maitrise d'ouvrage :
CCPSV, Communes

Partenaires :
Etat, RGE, Département, CCPSV (dans le cadre de l'ORT), Agence de l'Eau

Estimation financière et RH

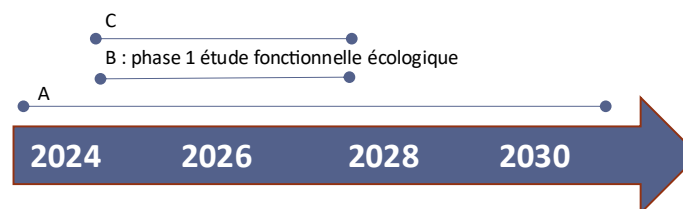
- A. Budget des communes
- B. Budget d'étude : 35 k€
- C. Budget interne CCPSV

A. Revitaliser le centre des communes urbaines

La création d'espaces piétons ou la végétalisation des espaces auront des incidences positives sur la qualité de vie des habitants en améliorant la qualité de l'air et paysagère des centres bourgs.

B. Initier une trame verte et bleue pour maintenir et renforcer les fonctionnalités écologiques et s'adapter au changement climatique.

C. Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air par la sensibilisation des populations à la qualité de l'air en plus de l'information pollinier : promouvoir et créer des polliniers pour prévenir et sensibiliser les allergies aux pollens dans le cadre des nouveaux aménagements



Faire évoluer les formes urbaines

Orientation stratégie 2.3

Objectifs : Cette politique, visant à revitaliser les centres villes notamment des communes urbaines, associe l'amélioration de la qualité urbaine par la rénovation énergétique et la lutte contre l'insalubrité des logements, la mise en valeur du patrimoine architectural, le rayonnement des commerces de proximité et la nature en ville.

Maitrise d'ouvrage :

CCPSV, Communes

Partenaires :

Etat, RGE, Département, professionnels du bâtiment, bailleurs sociaux

Estimation financière et RH

A. Budget des communes

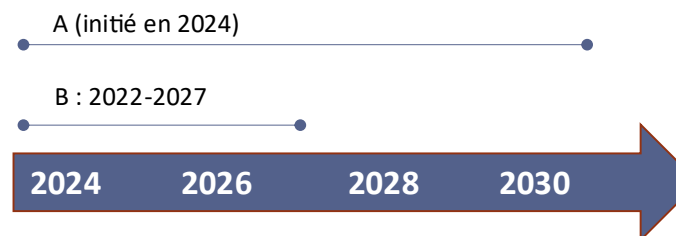
B. 430 k€

A. Définir un modèle d'aménagement urbain plus inclusif pour les seniors afin de leur permettre de rester le plus longtemps possible dans leur logement par la construction de logements intergénérationnels et seniors autonomes adaptés aux contraintes du changement climatique

B. Poursuivre l'attractivité des centres bourgs des communes urbaines par la mise en place de dispositifs d'accompagnement

Opération programmée d'amélioration de l'habitat, Permis de louer, opération de Revitalisation de Territoire (ORT)...

Aussi, la création d'espaces piétons ou la végétalisation des espaces auront des incidences positives sur la qualité de vie des habitants en améliorant la qualité de l'air et paysagère des centres bourgs.





AXE 3

Vers un bâti
sobre en énergie



Tendre vers l'exemplarité dans la gestion du patrimoine

Orientation stratégie 3.1

Objectifs : viser une réduction ambitieuse des consommations énergétiques et émissions de gaz à effet de serre induites par le patrimoine géré par les collectivités (bâtiments publics, éclairage, ...)

Maitrise d'ouvrage :
CCPSV, Communes

Partenaires :
Alec, RGE, Etat, Europe

Estimation financière et RH
A. Investissement à définir selon besoin défini en année 1

A. Maîtrise des consommations et efficacité énergétique du patrimoine bâti public et de l'espace public

Mise en place de plan pluriannuel d'actions de décarbonation, de diminution des consommations d'énergie et de production d'énergies renouvelables pour toutes les communes et sur le patrimoine CCPSV

- Suivi des consommations d'énergie
- Pré-diagnostic énergie / Audit du patrimoine communal
- Lister les actions en cours et à réaliser pour atteindre les objectifs fixés
- Formaliser le plan pluriannuel pour chaque commune
- Analyser et trouver les freins à la mise en œuvre des actions

Prise de contact avec
l'ensemble des communes
pour établir PPI

Mise en œuvre des différents PPI

2024 2026 2028 2030

Mobiliser l'ensemble des acteurs pour un bâti plus sobre

Orientation stratégie 3.2

Objectifs : L'enjeu est de massifier la rénovation énergétique du bâti et la dynamique en faveur de la construction durable. Une attention particulière sera portée à la qualité de la rénovation énergétique globale des logements intégrant les enjeux croisés Air, Climat et Energie (dont le confort été-hiver).

Maitrise d'ouvrage :

CCPSV, Alec

Partenaires :

Communes, RGE, ANAH, Département, Etat, Europe

Estimation financière et RH

- A. Budget interne CCPSV
- B. Budget interne CCPSV
- C. 500 k€

A. Accentuer la communication sur l'importance de la rénovation énergétique

Organisation de temps -forts sur la thématiques et d'action de communication

B. Organiser les acteurs et les parcours de la rénovation pour centraliser, clarifier et fluidifier les outils et aides disponibles pour les habitants

C. Financer des travaux ambitieux (rénovation globale) en faveur des ménages modestes et très modestes dans la lutte contre la précarité énergétique pour inciter la rénovation énergétique sur le territoire

A, B, C



Promouvoir une diversité de moyens de production d'énergie

Orientation stratégie 3.3

Objectifs :

Cet objectif consiste à développer les énergies renouvelables en lien avec le potentiel local, afin de couvrir les différents besoins de consommation, tout en respectant une cohérence paysagère et une protection des espaces naturels. L'objectif visé est de pouvoir disposer d'un plan d'action concret permettant de planifier et mettre en œuvre la mobilisation du potentiel énergétique. Le photovoltaïque a été plus particulièrement ciblé à court terme car la collectivité dispose d'une plus grande accoutumance à cette énergie. Toutefois, le schéma directeur permettra de développer d'autres énergies.

Maîtrise d'ouvrage :

CCPSV

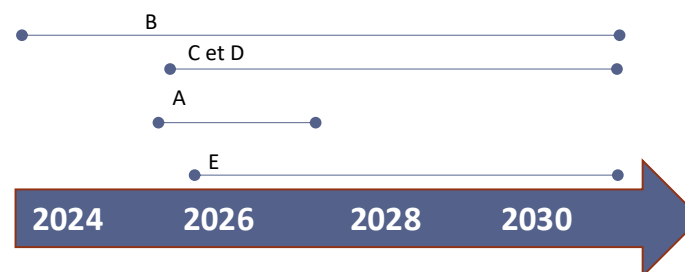
Partenaires :

Communes, RGE, ANAH, Département, Etat, Europe, ENEDIS, GRDF, Acteurs privés, ADEME, CD54, ...

Estimation financière et RH

- A. Budget d'étude 30 k€
- B. A définir selon les projets ciblés
- C. Budget externe et budget CC d'études de faisabilité : 20k€
- D. A définir
- E. Budget externe privés

- A. Etablir un schéma directeur des énergies renouvelables
- B. Accompagner et favoriser la production d'électricité photovoltaïque
Promouvoir et développer : Accompagner le développement du photovoltaïque et favoriser le montage de projets de centrales sur toitures, ombrières de parking, foncier dégradé
- C. Promouvoir et développer l'autoconsommation collective au sein de **périmètres restreints** : accompagner les porteurs privés et les acteurs économiques dans les ZAE
- D. Accompagner et coordonner le développement de l'agrivoltaïsme en lien avec les **agriculteurs** : sensibiliser les agriculteurs au développement de l'agrivoltaïsme et aux conditions d'implantation des installations sur terrains agricoles, naturels et forestiers
- E. Contribuer au développement de l'émergence de biométhane



AXE 4

Accompagner les modes de déplacements alternatifs et bas carbone

Renforcer les transports en commun

Orientation stratégie 4.1

Objectifs : L'objectif vise à augmenter la part modale des transports en commun (covoiturage, pôle d'échange multimodal, transport ferroviaire, solidaire en milieu rural, ...)

Maitrise d'ouvrage :
CCPSV, Communes

Partenaires :
Région Grand-Est, Syndicat mixte des Transports Suburbains de Nancy, Multipôle Sud Lorraine, Intercommunalité du bassin de vie.

Estimation financière et RH

- A. Budgets externes des partenaires
- B. Budget partenarial

A. Participer à l'amélioration de la gouvernance des transports à l'échelle du bassin de vie

B. Augmenter la part modale des transports en commun :
améliorer l'offre de transport et des équipements à l'échelle du bassin de vie, poursuivre le développement de la branche sud -est du ferré par le renforcement des haltes -gares de Varangéville -St Nicolas et de Dombasle, et créer un pôle d'échange multimodal à la gare de Rosières -aux-Salines en lien avec le SERM.

A : mise en place de la gouvernance sur la première moitié de PCAET



B : étude de faisabilité pour le PEM à réaliser au cours du PCAET



2024

2026

2028

2030

Diversifier l'offre de mobilité

Orientation stratégie 4.2

Objectifs : créer les conditions permettant de développer les circulations douces et les modes alternatifs tout en sécurisant leur utilisation. En particulier, il est envisagé la définition et l'adoption d'un schéma cyclable. Des services dédiés devront être imaginés pour favoriser le développement de ce type de mobilité (offre de location vélo courte/longue durée, aide à l'achat, service de maintenance, infrastructures : pistes cyclables, voies vertes, hébergements vélo).

Maitrise d'ouvrage :

CCPSV, Communes

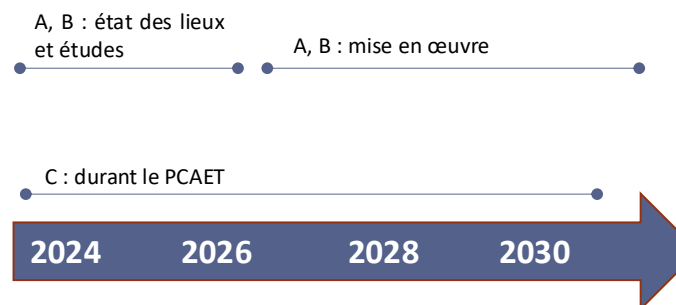
Partenaires :

Région Grand-Est, Syndicat mixte des Transports Suburbains de Nancy, Multipôle Sud Lorraine, Intercommunalité du bassin de vie, acteurs économiques.

Estimation financière et RH

- A. 37 k€ (étude schéma cyclable)
- B. 250 k€ aménagement et 8k€ pour la gestion/ mise en œuvre
- C. Budgets externes des partenaires

- A. Augmenter la part modale des mobilités douces**
- B. Organiser, développer et inciter le covoiturage**
- C. Soutenir les acteurs économiques et les administrations dans l'élaboration de leur offre de mobilité**



Accompagner le développement des motorisations alternatives

Orientation stratégie 4.3

Objectifs : Développement du maillage territorial et implantation de stations d'avitaillement multi-énergies. Il s'agit, en effet, de soutenir auprès de l'ensemble des usagers le développement des carburants alternatifs : bornes de recharges électriques, stations GNV,...

Maitrise d'ouvrage :
CCPSV, Communes

Partenaires :
Région Grand-Est, Syndicat mixte des Transports Suburbains de Nancy, Multipôle Sud Lorraine, Intercommunalité du bassin de vie.

Estimation financière et RH

- A. 60 k€
- B. Budget externe des partenaires
- C. 0,4 k€ par agent CCPSV formé
- D. 2 k€

- A. Accompagner le développement des motorisations alternatives** : améliorer l'offre de services et des équipements en matière de distribution électrique, GNC, bioGNV, hydrogène...
- B. Participer à l'amélioration des conditions de circulation sur les axes routiers traversant le territoire en lien avec les gestionnaires de voirie compétents**
- C. Sensibilisation à l'éco-conduite**
- D. Dispositif COMP'AIR en lien avec ATMO Grand Est**
Etude qui vise à accompagner les collectivités dans les changements de comportement de mobilité des citoyens en lien avec les enjeux de transition écologique, énergétique et de santé



AXE 5

Une économie responsable

Objectifs : L'objectif vise à bâtir une stratégie industrielle (Territoires d'Industrie) où la collectivité joue un rôle de facilitateur auprès des acteurs économiques dont les leviers sont multiples :

- Sur les aspects formation et structuration de filières d'avenir (CSR, émergence de nouvelles technologies, etc)
- Encourager la décarbonation et optimiser les flux matière et énergie

Maitrise d'ouvrage :

CCPSV, Chambre d'agriculture 54, acteurs économiques

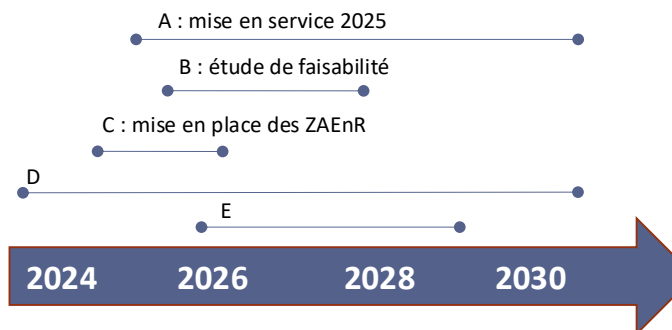
Partenaires :

Véolia, DREAL, CCPSV, commune, ADEME, RGE, Lorr'up, Etat, communes, développeurs EnR

Estimation financière et RH

- A. Budget externe
- B. Etude de faisabilité : 20 à 30 k€
- C. Budget d'étude inclus dans le schéma EnR (3.3.A) + budgets externes
- D. 5 k€
- E. 8,5 k€

- A. Projet Dombasle Energie :** remplacement du charbon par des CSR sur le site de Solvay
- B. Récupération de la chaleur fatale de SOLVAY pour créer un réseau de chaleur urbain**
- C. Mise en place de ZAE nR et projets d'acteurs économiques :** afin de répondre aux exigences de la programmation pluriannuelle de l'énergie
- D. Soutenir les acteurs économiques en améliorant l'attractivité des métiers et les accompagner dans leur transition énergétique et environnementale**
- E. Elaborer une stratégie Climat air énergie pour le secteur agricole** afin d'augmenter la séquestration carbone par les sols et la biomasse et la production d'énergie renouvelable sur le territoire



Devenir un territoire référence en économie circulaire dans la gestion des ressources et la valorisation des déchets

Orientation stratégie 5.2

Objectifs : fédérer les divers acteurs entre eux et favoriser les échanges entre pairs sur le sujet au sein du territoire (retour d'expériences, mise en place de synergies, ...). Des démarches d'économie circulaire et d'adaptation au changement climatique pourront être incitées, en particulier pour faire face aux enjeux sur les ressources : matières premières, eau, énergie

Maitrise d'ouvrage :

CCPSV, ABCDE

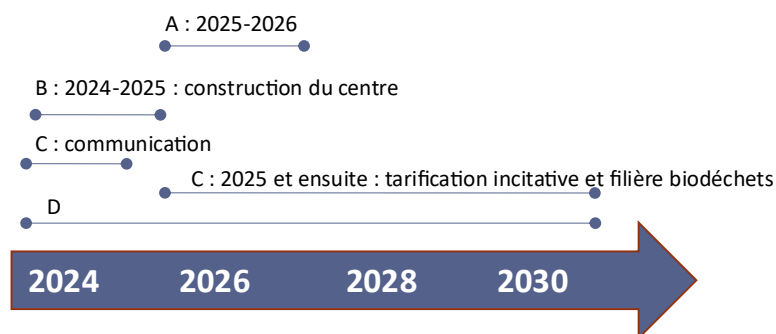
Partenaires :

Véolia, DREAL, CCPSV, commune, ADEME, RGE, Lorr'up, Etat, communes, développeurs EnR

Estimation financière et RH

- A. 2,4 M€
- B. Budget externe
- C. 2 ETP, 270 k€
- D. 2 k€

- A. Utiliser les déchets de déchetteries pour transformation en CSR** - Développer une filière locale de production de CSR
- B. Création d'un centre de préparation de biodéchets** : projet de réception-hygiénisation des biodéchets avec un potentiel de 5700 tonnes de biodéchets réceptionnés par an.
- C. Mise en place d'une stratégie déchets ambitieuse pour l'intercommunalité**
- D. Animer un écosystème local dédié à l'économie circulaire**



Promouvoir une alimentation locale, durable et saine

Orientation stratégie 5.3

Objectifs : assurer une production alimentaire locale et permettre le développement des circuits-courts. Le territoire s'appuiera sur les actions prévues dans le PAT (Plan Alimentaire de Territoire) établi à l'échelle du département, et notamment sur la loi Egalim et les enjeux de l'approvisionnement local de la restauration collective.

Maitrise d'ouvrage :
CCPSV, CD54, Exploitants

Partenaires :
Cuisine centrale du territoire, CD54, acteurs du monde agricole, région, département, RGE

Estimation financière et RH

- A. 18 k€ / an
- B. Budgets externes

- A. Accompagner le développement des circuits courts/maraîchage et sensibilisation du public** en lien avec le groupe de réflexion agricole
- B. Encourager l'autonomie alimentaire du territoire en proposant une alimentation locale variée, durable et saine** : réflexion sur la loi EGALIM et l'approvisionnement local de la restauration collective.



Objectifs : permettre une décarbonation de l'industrie en appréciant le potentiel énergétique du sous-sol

Maitrise d'ouvrage :

Commune de Varangéville, programme de recherche

Partenaires :

Etat, ANCT, ADEME, Région, Département, CCPSV, MGN, Les Salins, CCPSV, universitaire du CHU, ART, Lorr'up

Estimation financière et RH

- A. Etude de faisabilité (Territoires d'industrie)
- B. Budgets externes

- A. Projet d'halothérapie à Varangéville :** Le projet est multidimensionnel et recouvre des activités industrielles, des activités médicales, des activités touristiques avec un complexe hôtelier
- B. Projet REISOL :** Il vise à apprécier le potentiel énergétique du sous-sol de la Meurthe-et-Moselle en matière de ressources primaires, de produits valorisables associés et de capacités de stockage.



3. Fiches actions détaillées

Les fiches-actions sont évolutives : elles ont en effet vocation à s'enrichir des contributions de chaque partie prenante, et à être le cas échéant redimensionnées au regard des éléments issus de leur évaluation annuelle. Dans la même logique, certaines mesures pourront être abandonnées, et d'autres proposées.

Les modalités de pilotage de diverses actions restent à préciser, plus particulièrement pour les actions intervenant à moyen terme, en cohérence avec les principes structurants de co-construction indispensables à la mise en œuvre de ce Plan climat. Ainsi, les mesures opérationnelles pourront être pilotées soit par la CCPSV, soit par un acteur du territoire, soit par un collectif constitué Adhoc...

Toutefois, un ETP suivra et animera le Plan Climat. Un bilan annuel sera proposé en mettant en exergue les résultats de réduction des GES, de décarbonation et d'augmentation de la production d'énergie renouvelable.

Enfin, une bonne partie des actions proposées sont déjà en cours, témoignage d'un programme réaliste et ambitieux. Sur la partie acteurs socio-économiques, des entretiens ciblés ont eu lieu entre les acteurs industriels les plus importants et la communauté de communes dans le cadre de la rédaction de ce PCAET. Toutefois, certaines actions menées par certains acteurs privés n'ont sans doute pas été encore identifiées et ne figurent pas dans le plan d'action de ce PCAET.

La CCPSV qui coordonne l'ensemble du plan d'action s'assurera de la cohérence, du recensement et de l'avancement des actions qui impliquent les entreprises sur le territoire. Le service développement économique sera impliqué et pourra inclure cette démarche de recensement et de suivi dans ses actions déjà en cours sur le territoire.

Pour rappel, Le PCAET a été élaboré en concertation à toutes les phases de son élaboration (diagnostic, stratégie et plan d'action) avec d'une part les élus et d'autre part les partenaires techniques du territoire. Les industriels majeurs ont été rencontrés au cours de ce PCAET et conviés aux ateliers de définition du plan d'action. Ils n'ont cependant pas pu s'y rendre disponible.

Une attention particulière sera portée sur leur implication au cours de la mise en œuvre de ce PCAET à travers en particulier les actions du levier « Mobiliser les acteurs économiques et accompagner leur transition énergétique et environnementale » de l'axe 5 « Une économie responsable ».

Action n° 1		
Axe 0 : Piloter, animer, sensibiliser, informer		
S'assurer de la bonne mise en œuvre et du suivi du PCAET		
Intitulé de l'action proposée	L'objectif de cette action est d'assurer la réalisation du plan d'action PCAET dans les 6 années à venir	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Détails et étapes de mise en œuvre	La mise en place de cette action se déroule en deux temps -la recherche et l'organisation des mécanismes financiers nécessaires à la réalisation du plan d'action - la mise en place d'un outil de suivi qui permettra d'observer l'avancement du PCAET et l'atteinte de ses objectifs.	
Ambition(s) de l'action	Construire une stratégie financière et évaluer les actions à l'aide d'indicateurs	
Porteur de l'action	CCPSV	
Partenaires/financeurs	Partenaires du COPIL	
Impacts envisagés de l'action		
Indicateurs et évaluation	- Budget en €/hab dédié à la réalisation du PCAET	
Moyens financiers (sur 6 ans)	200 K€	Embauche d'1 ETP
Moyens humains	😊	
Planning	Dès l'approbation du PCAET (2024) et pendant toute sa durée	

Action n° 2		
Axe 0 : Piloter, animer, sensibiliser, informer		
Sensibiliser et responsabiliser les acteurs et citoyens du territoire		
Intitulé de l'action proposée	Elaborer un plan d'animation et de communication pour permettre d'impliquer les acteurs du territoire pour atteindre les objectifs	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Détails et étapes de mise en œuvre	Une animation interne pour s'assurer de la pérennisation de la démarche et la mise en œuvre des actions. Cette action est donc le travail préparatoire à l'ensemble des démarches de communication et de sensibilisation qui seront réalisées par la collectivité. Elle permet aussi de bien impliquer les partenaires du territoire dans la mise en œuvre du plan d'action. Aussi, la diversité des acteurs oblige la CCPSV à décliner ses outils de communication et d'animation afin que tous les acteurs soient inclus dans la mise en place du plan. Un tableau de suivi, sera intégré au dossier de projet de PCAET pour Sel et Vermois et permettra le pilotage de la réalisation des actions. D'autre part, un comité de suivi sera mis en place. Il sera composé d'élus de la commission « Environnement et transition énergétique » et se réunira une fois par an. L'évaluation de l'avancement des actions et les ajustements réalisés au cours de l'année y seront présentés et validés.	
Ambition(s) de l'action	Construire une stratégie de communication et d'animation afin de toucher l'ensemble des acteurs du territoire	
Porteur de l'action	CCPSV	
Partenaires/ financeurs	Acteurs, partenaires et habitants	
Impacts envisagés de l'action	Réduction des consommations d'énergie ; Production d'énergies renouvelables et de récupération ; Réduction des émissions de gaz à effet de serre ; Amélioration de la séquestration carbone du territoire ; Réduction des émissions de polluants atmosphériques ; Adaptation des activités aux aléas climatiques ; Adaptation du territoire et des activités à la dépendance aux énergies fossiles ou fossiles	
Indicateurs et évaluation	- Budget dédié au plan d'animation et nombre d'intervention de communication réalisée	
Moyens financiers (sur 6 ans)	20 K€	10 k€/3 ans
Moyens humains	☺	
Planning	Dès l'approbation du PCAET (2024) et pendant toute sa durée	

Action n° 3		
Axe 1 : Résilience face au changement climatique		
Nouvelles pratiques face aux risques naturels		
Intitulé de l'action proposée	Encourager la plantation de haies	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Détails et étapes de mise en œuvre	Encourager la plantation de haies aux abords et sur les parcelles agricoles et communales - Organiser une session de présentation du dispositif aux agriculteurs, en partenariat avec la CDA 54 et la CCPSV - Programmer une opération de plantation de haies sur le territoire	
Ambition(s) de l'action	A définir	
Porteur de l'action	CCPSV, communes et agriculteurs	
Partenaires/financeurs	CDA 54, communes, CCPSV et acteurs privés	
Impacts envisagés de l'action	Réduction des émissions de gaz à effet de serre ; Amélioration de la séquestration carbone du territoire ; Réduction des émissions de polluants atmosphériques ; Adaptation des activités aux aléas climatiques	
Indicateurs et évaluation	- Nb de sessions de présentation organisées - linéaire de haies plantées	
Moyens financiers (sur 6 ans)	€	Budget externe des partenaires
Moyens humains	☺	
Planning	Dès l'approbation du PCAET (2024) et pendant toute sa durée	

Action n° 4		
Axe 1 : Résilience face au changement climatique		
Nouvelles pratiques face aux risques naturels		
Intitulé de l'action proposée	Participer au financement de composteurs et broyeurs	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Détails et étapes de mise en œuvre	Le compostage individuel ou de proximité est jugé comme étant l'une des solutions les plus simples, efficaces et économiques à mettre en place. Cela signifie aussi que le territoire pourra répondre aux prescriptions de la loi LTECV en termes de biodéchets à la source. Des actions de communication sont mises en œuvre pour faire connaître ce dispositif, ses bienfaits et ses conditions de financement.	
Ambition(s) de l'action	Une ambition élevée, de l'ordre de 600 matériels subventionnés/an. L'ambition : atteindre 25% des foyers du territoire munis de ces matériels avant la fin du 1er PCAET	
Porteur de l'action	CCPSV	
Partenaires/ financeurs		
Impacts envisagés de l'action	Réduction des consommations d'énergie ; Réduction des émissions de gaz à effet de serre ; Réduction des émissions de polluants atmosphériques	
Indicateurs et évaluation	Nombre de dossiers de demande d'aides pour l'acquisition de ce type de matériel	
Moyens financiers (sur 6 ans)	120 K€	
Moyens humains	☺	
Planning	L'action a débuté en 2022 et sera poursuivie sur toute la durée du PCAET	

Action n° 5		
Axe 1 : Résilience face au changement climatique		
Valoriser et préserver la ressource en eau		
Intitulé de l'action proposée	Participer au financement de systèmes de récupération d'eau de pluie	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Détails et étapes de mise en œuvre	Rédaction d'un règlement de subvention -Etablir un formulaire de demande - Délibérer et l'inscrire au budget - Promotion du dispositif - Instruction sur la CC	
Ambition(s) de l'action	A définir	
Porteur de l'action	CCPSV	
Partenaires/ financeurs	Agence de l'eau, communes	
Impacts envisagés de l'action	Adaptation des activités aux aléas climatiques	
Indicateurs et évaluation	Nombre d'installations financées	
Moyens financiers (sur 6 ans)	90 K€	
Moyens humains	☺	
Planning	A partir de 2025-2026	

Action n° 6		
Axe 1 : Résilience face au changement climatique		
Valoriser et préserver la ressource en eau		
Intitulé de l'action proposée	Mettre en place des dispositifs de traitement pour la réutilisation des eaux usées en sortie de STEP	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Détails et étapes de mise en œuvre	- Etude des possibilités pour les STEP de Dombasle et Varangéville avec recherche de débouchés - Une piste possible sera à l'étude en lien avec GrDF pour la valorisation des eaux usées des STEP en gaz (méthanisation, gazéification hydrothermale - Recherche des débouchés (arrosage espaces publics, balayage, récupération calorifique...) - Recherche du financement	
Ambition(s) de l'action	Objectif 50% d'ici la fin du PCAET	
Porteur de l'action	CCPSV	
Partenaires/financeurs	Agence de l'eau, communes	
Impacts envisagés de l'action	Adaptation des activités aux aléas climatiques	
Indicateurs et évaluation	STEP équipées du dispositif de traitement des EU traitées	
Moyens financiers (sur 6 ans)	70 K€	
Moyens humains	😊	
Planning	Lancement d'ici fin 2026	

Action n° 7		
Axe 1 : Résilience face au changement climatique		
Valoriser et préserver la ressource en eau		
Intitulé de l'action proposée	Lutter contre les fuites sur le réseau d'eau potable	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Détails et étapes de mise en œuvre	Surveillance accrue des réseaux et investissement dans du matériel prédictif afin de limiter l'apparition de fuites (capteurs, data, IA subventionnés par l'AERM à 50%) Renouveler les réseaux avec du matériel durable (investissement de départ important mais maintenance espérée plus faible) Etendre la fourniture de systèmes de récupération d'eau aux petites structures (associations, très petites entreprises) Campagnes tout au long de l'année de renouvellement des canalisations et optimisation de la sectorisation Sensibiliser les enfants en milieu scolaire (installation de systèmes de récupération d'eau de pluie dans les écoles)	
Ambition(s) de l'action	Objectif 85% de rendement d'ici 2033	
Porteur de l'action	CCPSV	
Partenaires/ financeurs	Agence de l'eau	
Impacts envisagés de l'action	Adaptation des activités aux aléas climatiques	
Indicateurs et évaluation	Rendement du réseau d'eau potable	
Moyens financiers (sur 6 ans)	400 K€/an	
Moyens humains	😊	
Planning	Les actions sont engagées depuis 2020 pour remplacer les canalisations vétustes et vont se poursuivre.	

Action n° 8		
Axe 1 : Résilience face au changement climatique		
Valoriser et préserver la ressource en eau		
Intitulé de l'action proposée	Agir pour une reconquête collective de la ressource en eau dans le secteur agricole	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Détails et étapes de mise en œuvre	Objectif : Mettre en place des cultures à bas niveau d'impact sur la qualité de l'eau dans les aires d'alimentation de captage notamment sur Crévic - Diagnostic initial - Concertation locale pour assolement collectif, changement de système - Activer les différents leviers : MAE (mesure agro-environnementale), maîtrise foncière, paiement pour services environnementaux. S'agissant de la maîtrise foncière, le plan d'action suivant est envisagé : - Veille foncière sur les parcelles concernées et alentours - Acquisition de parcelles - Mise en place de baux avec cahier des charges stricts Cette action s'appuiera largement sur le groupe de travail CCPSV, CDA54 et agriculteurs mis en place en 2023.	
Ambition(s) de l'action	NO3 < 30mg/l Phyto < 0,1 ug/L	
Porteur de l'action	CCPSV et CDA 54	
Partenaires/financeurs	Agence de l'eau, CDA 54, communes, SAFER	
Impacts envisagés de l'action	Réduction des émissions de gaz à effet de serre ; Amélioration de la séquestration carbone du territoire ; Réduction des émissions de polluants atmosphériques ; Adaptation des activités aux aléas climatiques	
Indicateurs et évaluation	Teneur en nitrates et en produits phytosanitaires des eaux	
Moyens financiers (sur 6 ans)	€	Budgets externes + 9k€/ha pour acquérir la maîtrise foncière
Moyens humains	☺	
Planning	Les actions sont déjà engagées et vont se poursuivre pendant toute la durée du PCAET.	

Action n° 9		
Axe 2 : les enjeux de demain à intégrer dans les aménagements		
Articulation des documents de planification		
Intitulé de l'action proposée	Etablir un PLUi efficace	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Détails et étapes de mise en œuvre	Objectif : gagner en cohérence dans la conduite des différentes politiques publiques locales et renforcer l'importance du projet de territoire dans la gestion des sols, des espaces naturels et agricoles, et, dans la lutte contre l'étalement urbain - Transfert de la compétence urbanisme de planification à la CCPSV envisagée en 2026 - Réalisation du PLUi - Intégrer les volets énergie et adaptation au changement climatique dans les documents d'urbanisme et la planification locale - Se doter d'outils réglementaires adaptés en faveur de la transition énergétique et écologique - Traduire les enjeux du PCAET dans le PLUi	
Ambition(s) de l'action	Réalisation du PLUi dans les 6 ans du PCAET	
Porteur de l'action	CCPSV	
Partenaires/financeurs	SCOT, DDT 54, DREAL Communes	
Impacts envisagés de l'action	Réduction des consommations d'énergie ; Production d'énergie renouvelable et de récupération ; Réduction des émissions de gaz à effet de serre ; Amélioration de la séquestration carbone du territoire ; Réduction des émissions de polluants atmosphériques ; Adaptation des activités aux aléas climatiques ; Adaptation du territoire et des activités à la dépendance aux énergies fossiles ou fissiles	
Indicateurs et évaluation	Approbation du PLUi	
Moyens financiers (sur 6 ans)	300 - 400 K€	
Moyens humains	☺	1 ETP à l'embauche
Planning	Transfert de la compétence au plus tard au 01/01/2026 et élaboration du PLUi dès 2027	

Action n° 10		
Axe 2 : les enjeux de demain à intégrer dans les aménagements		
Articulation des documents de planification		
Intitulé de l'action proposée	Mener des projets d'aménagement et de rénovation soutenable	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Détails et étapes de mise en œuvre	- Rédaction et mise en place d'une charte définissant les principes de soutenabilité pour chaque projet d'aménagement et de rénovation urbaine. - Par la suite, toutes les opérations d'aménagement et de rénovation urbaine, portées par les communes dans le cadre de partenariats publics/privés, déclinent le Référentiel d'(a)ménagement soutenable. L'accompagnement des projets pour intégrer les enjeux écologiques et répondre aux engagements politiques afférents se fait ainsi le plus amont possible (ex : trame verte et bleue, Plan local de déplacements, Programme local de l'habitat, Objectifs bas carbone...).	
Ambition(s) de l'action	La mise en place de cet outil pourrait se faire dans le cadre de la révision du PLH	
Porteur de l'action	Communes	
Partenaires/financeurs	CCPSV, SCOT, DDT, DREAL	
Impacts envisagés de l'action	Réduction des consommations d'énergie ; Production d'énergie renouvelable et de récupération ; Réduction des émissions de gaz à effet de serre ; Amélioration de la séquestration carbone du territoire ; Réduction des émissions de polluants atmosphériques ; Adaptation des activités aux aléas climatiques ; Adaptation du territoire et des activités à la dépendance aux énergies fossiles ou fissiles	
Indicateurs et évaluation	- Une charte opérationnelle --Poursuivre et évaluer la mise en œuvre du Référentiel et le faire évoluer, un Comité de pilotage PLH se réunira chaque année avec grille d'évaluation.	
Moyens financiers (sur 6 ans)	€	interne
Moyens humains	😊	
Planning	Dès 2024 et pendant toute la durée du PCAET	

Action n° 11		
Axe 2 : les enjeux de demain à intégrer dans les aménagements		
Faire entrer et préserver la nature en ville		
Intitulé de l'action proposée	Revitaliser le centre des communes urbaines, dans un premier temps, en améliorant notamment la qualité de l'espace public	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Détails et étapes de mise en œuvre	Ces villes concentrent la majorité des emplois, des services et des équipements présents sur le territoire. Cette polarisation autour de ces 4 communes urbaines fait que la plupart des autres communes tendent à devenir des « communes d'ortoirs ». C'est dans ce contexte que l'action vise à revitaliser les centres historiques de ces communes urbaines en améliorant l'espace public. La création d'espaces piétons ou la végétalisation des espaces auront des incidences positives sur la qualité de vie des habitants en améliorant la qualité de l'air et paysagère des centres bourgs.	
Ambition(s) de l'action	Dès maintenant avec une ambition forte	
Porteur de l'action	Communes	
Partenaires/financeurs	Etat, RGE, Département, Agence de l'eau, CCPSV (dans le cadre de l'ORT)	
Impacts envisagés de l'action	Réduction des consommations d'énergie ; Réduction des émissions de gaz à effet de serre ; Amélioration de la séquestration carbone du territoire ; Réduction des émissions de polluants atmosphériques ; Adaptation des activités aux aléas climatiques	
Indicateurs et évaluation	Surface nouvellement végétalisée, nombre de chantier d'aménagement ouvert, nombre de logements en sortie de vacance réhabilités + intégrer des mesures ERC pour l'imperméabilisation des sols	
Moyens financiers (sur 6 ans)	€	Budget des communes
Moyens humains	😊	
Planning	Pendant toute la durée du PCAET	

Action n° 12		
Axe 2 : les enjeux de demain à intégrer dans les aménagements		
Faire entrer et préserver la nature en ville		
Intitulé de l'action proposée	Une trame verte et bleue pour maintenir et renforcer les fonctionnalités écologiques, et, s'adapter au changement climatique (PLUi)	
Action engagée ou nouvelle	nouvelle	
Détails et étapes de mise en œuvre	Un travail de réflexion devra être mené dans le cours du premier PCAET afin de sectoriser et sanctuariser les corridors dans le cadre de l'élaboration du PLUi. Il s'agit d'améliorer, renforcer ou créer des corridors de type réseau écologique dans l'urbain le long notamment des cours d'eau (zones humides, végétalisés, récréatifs). Le principe est bien d'améliorer l'état de conservation des habitats naturels tout en conciliant le cadre de vie et la sensibilisation des habitants - effet tampon sur les inondations, lutte contre les îlots de chaleur, épuration de l'air, ressources nourricières... Sensibiliser et assurer la protection et l'entretien des ripisylves (ou forêts riveraines)	
Ambition(s) de l'action	A définir au cours des deux premières années de PCAET	
Porteur de l'action	CCPSV, communes	
Partenaires/financeurs	RGE, Agence de l'eau, Etat, Europe, DREAL	
Impacts envisagés de l'action	Réduction des émissions de gaz à effet de serre ; Amélioration de la séquestration carbone du territoire ; Réduction des émissions de polluants atmosphériques	
Indicateurs et évaluation	Le nombre de superficie consacrée à l'action	
Moyens financiers (sur 6 ans)	35 K€	
Moyens humains	☺	
Planning	Réalisation de l'étude fonctionnelle à horizon 2026	

Action n° 13		
Axe 2 : les enjeux de demain à intégrer dans les aménagements		
Faire entrer et préserver la nature en ville		
Intitulé de l'action proposée	Contribuer à l'amélioration de la qualité par la sensibilisation des populations à la qualité de l'air en plus de l'information pollinique	
Action engagée ou nouvelle	nouvelle	
Détails et étapes de mise en œuvre	L'objectif est de vulgariser l'approche de la qualité de l'air par des ateliers, de l'information et de la sensibilisation. C'est aussi promouvoir et créer des polliniers pour prévenir et sensibiliser les allergies aux pollens dans le cadre des nouveaux aménagements.	
Ambition(s) de l'action	A définir au cours des deux premières années de PCAET	
Porteur de l'action	CCPSV, communes	
Partenaires/financeurs	Communes	
Impacts envisagés de l'action	Réduction des émissions de gaz à effet de serre ; Amélioration de la séquestration carbone du territoire ; Réduction des émissions de polluants atmosphériques	
Indicateurs et évaluation	A définir	
Moyens financiers (sur 6 ans)	€	A définir
Moyens humains	☺	
Planning	A partir de 2025	

Action n° 14		
Axe 2 : les enjeux de demain à intégrer dans les aménagements		
Faire évoluer les formes urbaines		
Intitulé de l'action proposée	Définir un modèle d'aménagement urbain plus inclusif pour les seniors	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Détails et étapes de mise en œuvre	L'objectif est de leur permettre de rester le plus longtemps possible dans leur logement par la construction de logements intergénérationnels et seniors autonomes adaptés aux contraintes du changement climatique. Le principe est de réaliser des résidences autonomie, des ensembles de logements pour les personnes âgées associés à des services collectifs, souvent construits à proximité d'habitations aux locataires plus jeunes, des commerces, transports et des services. Ces logements devront favoriser l'adaptation de ce public senior au changement climatique (canicule par exemple).	
Ambition(s) de l'action	Il est souhaitable d'établir au moins deux ou trois projets ambitieux. Un premier projet sur St Nicolas de Port est en cours de construction.	
Porteur de l'action	Communes	
Partenaires/ financeurs	Communes, professionnels du bâtiment, bailleurs sociaux, CCPSV	
Impacts envisagés de l'action	Réduction des consommations d'énergie ; Réduction des émissions de gaz à effet de serre ; Amélioration de la séquestration carbone du territoire ; Réduction des émissions de polluants atmosphériques	
Indicateurs et évaluation	Nombre de permis de construire et d'aménager	
Moyens financiers (sur 6 ans)	€	Budgets communes
Moyens humains	😊	
Planning	Depuis 2024 et pendant toute la durée du PCAET	

Action n° 15		
Axe 2 : les enjeux de demain à intégrer dans les aménagements		
Faire évoluer les formes urbaines		
Intitulé de l'action proposée	Poursuivre l'attractivité des centres bourgs des communes urbaines par la mise en place de dispositifs d'accompagnement	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Détails et étapes de mise en œuvre	- Dans le cadre des dispositifs de soutien à l'amélioration des logements du parc privé, il s'agit de mettre en place les outils suivants : - Permis de louer : dispositif préventif pour limiter l'indécence des logements et la précarité énergétique des ménages - OPAH RU (amélioration énergétique des logements, lutte contre l'insalubrité et sortie de la vacance) - ORT (amélioration de la qualité urbaine, des espaces publics et soutien à la revitalisation des commerces de proximité) - Loi Denormandie sur ces périmètres pour attirer les investisseurs privés	
Ambition(s) de l'action	Elevée	
Porteur de l'action	CCPSV, communes	
Partenaires/ financeurs	Etat, CD 54, RGE, acteurs privés (CEE)	
Impacts envisagés de l'action	Réduction des consommations d'énergie ; Production d'énergie renouvelable et de récupération ; Réduction des émissions de gaz à effet de serre ; Amélioration de la séquestration carbone du territoire ; Réduction des émissions de polluants atmosphériques	
Indicateurs et évaluation	Nombre de dossiers instruits concernant le panel d'outils	
Moyens financiers (sur 6 ans)	430 K€	
Moyens humains	☺	
Planning	Mis en œuvre depuis 2022 et planifié jusqu'en 2027	

Action n° 16		
Axe 3 : Vers un bâti sobre en énergie		
Tendre vers l'exemplarité dans la gestion du patrimoine public (rénovation des bâtiments, éclairage, construction)		
Intitulé de l'action proposée	Maîtrise des consommations et efficacité énergétique du patrimoine bâti et de l'espace public	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Détails et étapes de mise en œuvre	Mise en place de plan pluriannuel d'actions de décarbonation, de diminution des consommations d'énergie et de production d'énergies renouvelables pour toutes les communes (exemple d'actions sur l'éclairage public avec passage en led et baisse de l'intensité la nuit) - Suivi des consommations d'énergie - Pré-diagnostic énergie / Audit du patrimoine communal - Lister les actions en cours et à réaliser pour atteindre les objectifs fixés - Formaliser le plan pluriannuel pour chaque commune - Analyser et trouver les freins à la mise en œuvre des actions	
Ambition(s) de l'action	- Une réalisation exemplaire par commune d'ici la fin du PCAET	
Porteur de l'action	Communes et CCPSV	
Partenaires/ financeurs	ALEC, RGE, Europe, Etat	
Impacts envisagés de l'action	Réduction des consommations d'énergie ; Production d'énergie renouvelable et de récupération ; Réduction des émissions de gaz à effet de serre ; Réduction des émissions de polluants atmosphériques ; Adaptation des activités aux aléas climatiques ; Adaptation du territoire et des activités à la dépendance aux énergies fossiles ou fissiles	
Indicateurs et évaluation	- nombre d'actions au sein du plan pluriannuel - Economie d'énergie réalisée - Economie de CO2 réalisée	
Moyens financiers (sur 6 ans)	€	Investissement à définir suivant le besoin défini en année 1
Moyens humains	☺	
Planning	Année 1 : Prise de contact par le pilote PCAET avec toutes les communes Année 2 : Publication d'un plan pluriannuel pour toutes les communes Année 3 à 6 : Mise en œuvre des différents PPI	

Action n° 17		
Axe 3 : Vers un bâti sobre en énergie		
Mobiliser l'ensemble des acteurs pour un bâti plus sobre		
Intitulé de l'action proposée	Accentuer la communication sur l'importance de la rénovation énergétique	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Détails et étapes de mise en œuvre	Organisation de journée ou 1/2 journée sur les enjeux de la rénovation et les aides financières existantes - Balades thermographiques - Article dans le journal interco / réseaux sociaux, réunions publiques	
Ambition(s) de l'action	Journée d'info : 1 à 2/ an Balade thermographique : 1 à 2/an Articles : 1 à 2 par an Réunions publiques : 1/an	
Porteur de l'action	CCPSV	
Partenaires/ financeurs	ALEC	
Impacts envisagés de l'action	Réduction des consommations d'énergie ; Réduction des émissions de gaz à effet de serre ; Réduction des émissions de polluants atmosphériques ; Adaptation des activités aux aléas climatiques ; Adaptation du territoire et des activités à la dépendance aux énergies fossiles ou fissiles	
Indicateurs et évaluation	Nb de participants touchés et nombre d'articles publiés	
Moyens financiers (sur 6 ans)	€	Budget interne CCPSV
Moyens humains	😊	
Planning	Pendant toute la durée du PCAET	

Action n° 18		
Axe 3 : Vers un bâti sobre en énergie		
Mobiliser l'ensemble des acteurs pour un bâti plus sobre		
Intitulé de l'action proposée	Organiser les acteurs et les parcours de la rénovation pour centraliser, clarifier et fluidifier les outils et aides disponibles pour les habitants	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Détails et étapes de mise en œuvre	Il s'agit de mieux accompagner les ménages et les porteurs de projets dans leur rénovation énergétique des logements par un message simple, unique et clair	
Ambition(s) de l'action	Ambition élevée, à définir	
Porteur de l'action	ALEC, opérateurs	
Partenaires/ financeurs	CCPSV, communes, CD 54, RGE	
Impacts envisagés de l'action	Réduction des consommations d'énergie ; Production d'énergie renouvelable et de récupération ; Réduction des émissions de gaz à effet de serre	
Indicateurs et évaluation	Articles, communication, rencontres	
Moyens financiers (sur 6 ans)	€	Budget interne CCPSV
Moyens humains	😊	
Planning	Pendant toute la durée du PCAET	

Action n° 19		
Axe 3 : Vers un bâti sobre en énergie		
Mobiliser l'ensemble des acteurs pour un bâti plus sobre		
Intitulé de l'action proposée	Financer des travaux ambitieux (rénovation globale) en faveur des ménages modestes et très modestes dans la lutte contre la précarité énergétique pour inciter la rénovation énergétique sur le territoire	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Détails et étapes de mise en œuvre	Grâce à la mise en place d'un certain nombre de dispositifs de soutien financier pour l'amélioration énergétique du logement et le maintien à domicile, les ménages à bas revenu peuvent accéder à la réduction des consommations d'énergie et réduire leur empreinte carbone. Aussi, il sera proposé de mener d'autres réflexions en matière d'accompagnement auprès des ménages comme la mise en place d'un partenariat avec GrDF pour le mode de chauffage et notamment la conversion fioul en gaz	
Ambition(s) de l'action	Élevée (de 200 à 400 dossiers de ménages en 6 ans)	
Porteur de l'action	CCPSV	
Partenaires/financeurs	CD 54, RGE, Anah, ALEC, communes, opérateurs	
Impacts envisagés de l'action	Réduction des consommations d'énergie ; Production d'énergie renouvelable et de récupération ; Réduction des émissions de gaz à effet de serre ; Amélioration de la séquestration carbone du territoire ; Réduction des émissions de polluants atmosphériques	
Indicateurs et évaluation	Nombre de dossiers instruits concernant le panel d'outils	
Moyens financiers (sur 6 ans)	500 K€	
Moyens humains	😊	
Planning	Pendant toute la durée du PCAET	

Action n° 20		
Axe 3 : Vers un bâti sobre en énergie		
Promouvoir une diversité de moyens de production d'énergie adaptée		
Intitulé de l'action proposée	Etablir un schéma directeur des énergies renouvelables	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Détails et étapes de mise en œuvre	L'objectif visé est de pouvoir disposer d'un plan d'action très concret permettant de planifier et mettre en œuvre la mobilisation du potentiel pour toutes les énergies. - Politique des ZAEnR avec réserves foncières dans les PLU - Baisse des émissions de CO2 - Baisse des consommations d'énergie - Augmentation et pérennisation de la production d'EnR par la promotion de la diversité de moyens de production d'énergie partagée - Création d'emplois locaux - Eviter la concurrence des énergies sur le territoire - Justification de l'absence d projets éoliens et de méthanisation	
Ambition(s) de l'action	Mise en place un tel schéma, mise en place d'un soutien financier pour les porteurs de projet, réduction de l'empreinte carbone	
Porteur de l'action	CCPSV	
Partenaires/ financeurs	ADEME, Banque des territoires, RGE, GRT Gaz, Enedis, RTE, Engie, Sita Suez, EDF	
Impacts envisagés de l'action	Réduction des consommations d'énergie ; Production d'énergie renouvelable et de récupération ; Réduction des émissions de gaz à effet de serre ; Réduction des émissions de polluants atmosphériques ; Adaptation du territoire et des activités à la dépendance aux énergies fossiles ou fissiles	
Indicateurs et évaluation	- Montant des aides mobilisables - Montant des contributions citoyennes - Taux d'émissions de CO2 - Part de baisse des consommations d'énergie - Part d'énergies renouvelables sur le territoire	
Moyens financiers (sur 6 ans)	€	Budget d'étude : 30 k€
Moyens humains	😊	
Planning	En 2026 au plus tard	

Action n° 21		
Axe 3 : Vers un bâti sobre en énergie		
Promouvoir une diversité de moyens de production d'énergie adaptée		
Intitulé de l'action proposée	Accompagner et favoriser la production d'électricité photovoltaïque	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Détails et étapes de mise en œuvre	Accompagner le développement du photovoltaïque et favoriser le montage de projets de centrales sur toitures, ombrières de parking, foncier dégradé : - Identification des besoins - Elaboration du projet et mobilisation des subventions possibles - Définition du meilleur modèle économique : revente total, autoconsommation, mix revente / autoconsommation	
Ambition(s) de l'action	- Toiture PV étudiée pour 50% des bâtiments publics - 50% des projets techniquement et économiquement pertinents lancés - Un projet d'autoconsommation collective étudié d'ici la fin du PCAET	
Porteur de l'action	Communes, CCPSV, acteurs économiques, habitants	
Partenaires/ financeurs	Etat, RGE, Europe	
Impacts envisagés de l'action	Réduction des consommations d'énergie ; Production d'énergie renouvelable et de récupération ; Réduction des émissions de polluants atmosphériques	
Indicateurs et évaluation	- % électricité autoconsommé - Quantité d'énergie produite - Rentabilité - % de bâtiments publics étudiés	
Moyens financiers (sur 6 ans)	€	A définir selon les projets ciblés
Moyens humains	☺	
Planning	Pendant toute la durée du PCAET	

Action n° 22		
Axe 3 : Vers un bâti sobre en énergie		
Promouvoir une diversité de moyens de production d'énergie adaptée		
Intitulé de l'action proposée	Promouvoir et développer l'autoconsommation collective au sein de périmètres restreints	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Détails et étapes de mise en œuvre	-Réaliser des études de faisabilité au sein de périmètre pour les collectivités - Accompagner les porteurs privés et les acteurs économiques à développer ce type d'ACC ou d'ACI, notamment dans ZAC d'activité	
Ambition(s) de l'action	Au moins 1 ACC ou ACI créée	
Porteur de l'action	CCPSV, communes, acteurs privés	
Partenaires/ financeurs	RGE, ADEME, ENEDIS, acteurs privés	
Impacts envisagés de l'action	Réduction des consommations d'énergie ; Production d'énergie renouvelable et de récupération ; Réduction des émissions de gaz à effet de serre ; Réduction des émissions de polluants atmosphériques ; Adaptation du territoire et des activités à la dépendance aux énergies fossiles ou fissiles	
Indicateurs et évaluation	Nombre d'études de faisabilité - nombre d'installation et MWc	
Moyens financiers (sur 6 ans)	€	Etudes de faisabilité : 20k€
Moyens humains	☺	
Planning	A partir de 2026	

Action n° 23		
Axe 3 : Vers un bâti sobre en énergie		
Promouvoir une diversité de moyens de production d'énergie adaptée		
Intitulé de l'action proposée	Accompagner et coordonner le développement de l'agrivoltaïsme en lien avec les agriculteurs	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Détails et étapes de mise en œuvre	Sensibiliser et accompagner les agriculteurs au développement raisonné de l'agrivoltaïsme et aux conditions d'implantation des installations photovoltaïques sur terrains agricoles, naturels ou forestiers	
Ambition(s) de l'action	Aménagements privés concertés à l'échelle du territoire	
Porteur de l'action	CCPSV	
Partenaires/ financeurs	CDA 54, Enedis	
Impacts envisagés de l'action	Réduction des consommations d'énergie ; Production d'énergie renouvelable et de récupération ; Réduction des émissions de gaz à effet de serre ; Réduction des émissions de polluants atmosphériques ; Adaptation du territoire et des activités à la dépendance aux énergies fossiles ou fissiles	
Indicateurs et évaluation	Nombre de réunions et d'ateliers d'informations et de sensibilisation	
Moyens financiers (sur 6 ans)	€	A définir
Moyens humains	😊	
Planning	A partir de 2026	

Action n° 24		
Axe 3 : Vers un bâti sobre en énergie		
Promouvoir une diversité de moyens de production d'énergie adaptée		
Intitulé de l'action proposée	Contribuer au développement de l'émergence de biométhane	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Détails et étapes de mise en œuvre	- Favoriser l'émergence de nouveaux projets sur le territoire portés par des acteurs privés de type ABCDE pour le ramassage et le recyclage de déchets organiques - Collecte de déchets alimentaires résiduels de gros consommateurs de type centre hospitalier, cantine...du territoire et au-delà	
Ambition(s) de l'action	Installation d'un site sur la ZAC des Sables	
Porteur de l'action	Acteurs privés	
Partenaires/financeurs	ABCDE, CCPSV, administration, acteurs économiques	
Impacts envisagés de l'action	Réduction des consommations d'énergie ; Production d'énergie renouvelable et de récupération ; Réduction des émissions de gaz à effet de serre ; Réduction des émissions de polluants atmosphériques ; Adaptation du territoire et des activités à la dépendance aux énergies fossiles ou fissiles	
Indicateurs et évaluation	-Tonnes de biodéchets et déchets organiques valorisés - Quantité de biométhane produite - Teq CO2 évités	
Moyens financiers (sur 6 ans)	€	Budget externe privés
Moyens humains	😊	
Planning	A partir de 2025	

Action n° 25		
Axe 4 : Accompagner les modes de déplacements alternatifs et bas carbone		
Renforcer les transports en communs		
Intitulé de l'action proposée	Participer à l'amélioration de la gouvernance des transports à l'échelle du bassin de vie	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Détails et étapes de mise en œuvre	Structuration et pérennisation d'une entité de gouvernance Amélioration et optimisation du réseau existant SUB Création de lignes de transport en commun diamétralisées pour mieux desservir les zones d'emplois, notamment le Technopôle de Nancy-Brabois	
Ambition(s) de l'action	Formalisation de la structure de gouvernance (montage juridique et financier)	
Porteur de l'action	CCPSV	
Partenaires/ financeurs	Multipôle Sud Lorraine, Syndicat Mixte des Transports Suburbains de Nancy, Intercommunalités du bassin de vie	
Impacts envisagés de l'action	Réduction des consommations d'énergie ; Réduction des émissions de gaz à effet de serre ; Réduction des émissions de polluants atmosphériques ; Adaptation du territoire et des activités à la dépendance aux énergies fossiles ou fissiles	
Indicateurs et évaluation	Evolution de la gouvernance à l'échelle du bassin de vie Création des lignes TC	
Moyens financiers (sur 6 ans)	€	Budgets externes
Moyens humains	😊	
Planning	Gouvernance mise en place avant la fin de l'année 3 du PCAET	

Action n° 26		
Axe 4 : Accompagner les modes de déplacements alternatifs et bas carbone		
Renforcer les transports en communs		
Intitulé de l'action proposée	Augmenter la part modale des transports en commun	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Détails et étapes de mise en œuvre	- Amélioration de l'offre de transport et des équipements avec une meilleure desserte des zones d'emplois à l'échelle du bassin de vie. - Poursuivre le développement de la branche sud-est du ferré par le renforcement des haltes-gares de Varangéville-St Nicolas et de Dombasle, et créer un pôle d'échange multimodal à la gare de Rosières-aux-Salines en lien avec le SERM - Mettre en œuvre une tarification simplifiée et coordonnée à l'échelle du bassin de vie afin de faciliter la chaîne de déplacement des usagers.	
Ambition(s) de l'action	Réflexion et étude de faisabilité engagée pour le PEM de Rosières-aux-Salines sur la période du PCAET	
Porteur de l'action	CCPSV	
Partenaires/ financeurs	Région Grand Est, Syndicat Mixte des Transports Suburbains de Nancy, SNCF, SERM	
Impacts envisagés de l'action	Réduction des consommations d'énergie ; Réduction des émissions de gaz à effet de serre ; Réduction des émissions de polluants atmosphériques ; Adaptation du territoire et des activités à la dépendance aux énergies fossiles ou fissiles	
Indicateurs et évaluation	Réalisation du PEM de Rosières-aux –Salines Création de lignes de desserte des zones d'emplois Fréquentation des transports en commun	
Moyens financiers (sur 6 ans)	€	Budget partenarial
Moyens humains	😊	
Planning	Etude de faisabilité pour le PEM à réaliser au cours du PCAET	

Action n° 27		
Axe 4 : Accompagner les modes de déplacements alternatifs et bas carbone		
Diversifier l'offre de mobilité		
Intitulé de l'action proposée	Augmenter la part modale des mobilités douces	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Détails et étapes de mise en œuvre	- Réalisation d'un schéma cyclable - Mailler un réseau de pistes cyclables depuis les pénétrantes V50 et 52 - Développer des services liés au vélo (stationnement) - Encourager la pratique du vélo à assistance électrique via des aides à l'achat - Encourager la pratique de la marche par le développement d'un réseau d'itinérance	
Ambition(s) de l'action	Aménagement d'une station vélo, nouveaux stationnements et services liés (location)	
Porteur de l'action	CCPSV	
Partenaires/financeurs	Etat, Région GE, Département 54	
Impacts envisagés de l'action	Réduction des consommations d'énergie ; Réduction des émissions de gaz à effet de serre ; Réduction des émissions de polluants atmosphériques ; Adaptation du territoire et des activités à la dépendance aux énergies fossiles ou fissiles	
Indicateurs et évaluation	- linéaires de voiries aménagées -nb de stationnement vélo - nb d'aide ou montant d'aide délivrées	
Moyens financiers (sur 6 ans)	37 K€	Etude
Moyens humains	😊	
Planning	Année 1 à 3 : état des lieux et étude Année 4 à 6 : début de mise en œuvre	

Action n° 28		
Axe 4 : Accompagner les modes de déplacements alternatifs et bas carbone		
Diversifier l'offre de mobilité		
Intitulé de l'action proposée	Organiser, développer et inciter le covoiturage	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Détails et étapes de mise en œuvre	- Etats des lieux des outils existants, zones, besoins et pratiques existantes - Développer / Créer les besoins - Développer les infrastructures et les plateformes de mise en relation - Communiquer sur les services / avantages - Encourager à utiliser	
Ambition(s) de l'action	Aménagement : agrandissement d'une aire de covoiturage(ZAC des Sables) et création d'une 3ème par la CCPSV (au droit de l'échangeur Ville en Vermois/St Nicolas)	
Porteur de l'action	CCPSV	
Partenaires/ financeurs	Entreprises privées, communes, Multipôle Sud Lorraine ou bassin de vie	
Impacts envisagés de l'action	Réduction des consommations d'énergie ; Réduction des émissions de gaz à effet de serre ; Réduction des émissions de polluants atmosphériques ; Adaptation du territoire et des activités à la dépendance aux énergies fossiles ou fissiles	
Indicateurs et évaluation	Fréquentation des aires de covoiturage et création de nouvelles aires	
Moyens financiers (sur 6 ans)	€	250 k€ (investissement) et 8k€/an pour la gestion/entretien
Moyens humains	😊	
Planning	Année 1 à 3 : état des lieux et étude Année 4 à 6 : mise en œuvre	

Action n° 29		
Axe 4 : Accompagner les modes de déplacements alternatifs et bas carbone		
Diversifier l'offre de mobilité		
Intitulé de l'action proposée	Soutenir les acteurs économiques et les administrations dans l'élaboration de leur plan de mobilité	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Détails et étapes de mise en œuvre	Présentation aux entreprises de l'offre de transport disponible sur le territoire. Accompagnement à la réalisation de Plan de Mobilité. Promotion du challenge mobilité « Défi, au boulot j'y vais autrement » auprès des administrations et des entreprises du territoire.	
Ambition(s) de l'action	100% des entreprises de plus de 50 salariés	
Porteur de l'action	CCPSV	
Partenaires/financeurs	Administrations, entreprises et associations du territoire	
Impacts envisagés de l'action	Réduction des consommations d'énergie ; Réduction des émissions de gaz à effet de serre ; Réduction des émissions de polluants atmosphériques ; Adaptation du territoire et des activités à la dépendance aux énergies fossiles ou fissiles	
Indicateurs et évaluation	Nombre d'entreprises rencontrées Nombre de personnes participantes au challenge mobilité Volume de CO2 économisé	
Moyens financiers (sur 6 ans)	€	Budget à définir
Moyens humains	😊	
Planning	Pendant toute la durée du PCAET	

Action n° 30		
Axe 4 : Accompagner les modes de déplacements alternatifs et bas carbone		
Accompagner le développement des véhicules à motorisation alternative		
Intitulé de l'action proposée	Accompagner les nouvelles motorisations alternatives	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Détails et étapes de mise en œuvre	Améliorer l'offre de services et des équipements sur le territoire en matière de distribution de carburant alternatif : électrique, GNC, bioGNV, hydrogène... via, entre autres les actions suivantes : - Etablir un Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicule Electrique (SDIRVE) et participer au développement des IRVE sur le territoire en lien avec le SDE 54 - Accompagner la création d'une station d'avitaillement en GNV/bioGNV sur le territoire. - Accompagner le développement du projet ARCHYPEL de production d'hydrogène vert.	
Ambition(s) de l'action	Décarboner les carburants en particulier le GNV par des raccordements en zone de production biométhane	
Porteur de l'action	CCPSV	
Partenaires/financeurs	Syndicat Départemental d'Electricité, Agence de développement Lorr'Up, ADEME, Région Grand Est, Engie, GRDF, etc	
Impacts envisagés de l'action	Réduction des consommations d'énergie ; Production d'énergie renouvelable et de récupération ; Réduction des émissions de gaz à effet de serre ; Réduction des émissions de polluants atmosphériques ; Adaptation du territoire et des activités à la dépendance aux énergies fossiles ou fissiles	
Indicateurs et évaluation	Transfert de la compétence IRVE au SDE54 et implantation de nouvelles bornes Nombre de bornes de recharge installées lancement d'un AIP Distribution GNC Distribution hydrogène vert sur le territoire	
Moyens financiers (sur 6 ans)	€	60 k€
Moyens humains	😊	
Planning	Pendant toute la durée du PCAET	

Action n° 31		
Axe 4 : Accompagner les modes de déplacements alternatifs et bas carbone		
Accompagner le développement des véhicules à motorisation alternative		
Intitulé de l'action proposée	Participer à l'amélioration des conditions de circulation sur les axes routiers traversant le territoire en lien avec les gestionnaires de voirie compétents	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Détails et étapes de mise en œuvre	Participation au Groupement d'Intérêt Public (GIP) A31/A33 Suivi de la réalisation des travaux sur les échangeurs Suivi de la mise en œuvre des actions de régulation du trafic Suivi de la mise en œuvre des solutions alternatives sur A31/A33 (voies réservées)	
Ambition(s) de l'action		
Porteur de l'action	CCPSV	
Partenaires/financeurs	DDT54, DIR EST, CD54 et les communes de la CCPSV	
Impacts envisagés de l'action	Réduction des consommations d'énergie ; Réduction des émissions de gaz à effet de serre ; Réduction des émissions de polluants atmosphériques ; Adaptation du territoire et des activités à la dépendance aux énergies fossiles ou fissiles	
Indicateurs et évaluation	Réalisation des aménagements et des mesures de régulation dynamique de trafic	
Moyens financiers (sur 6 ans)	€	Budget externe de partenaires
Moyens humains	☺	
Planning	Pendant toute la durée du PCAET	

Action n° 32		
Axe 4 : Accompagner les modes de déplacements alternatifs et bas carbone		
Accompagner le développement des véhicules à motorisation alternative		
Intitulé de l'action proposée	Sensibilisation à l'écoconduite	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Détails et étapes de mise en œuvre	Mise en place de sessions de formation à l'écoconduite pour les agents de la CCPSV. Cibler en priorité les gros rouleurs	
Ambition(s) de l'action	A définir	
Porteur de l'action	CCPSV	
Partenaires/ financeurs	Organisme de formation à l'écoconduite, agents CCPSV	
Impacts envisagés de l'action	Réduction des consommations d'énergie ; Réduction des émissions de gaz à effet de serre ; Réduction des émissions de polluants atmosphériques ; Adaptation du territoire et des activités à la dépendance aux énergies fossiles ou fissiles	
Indicateurs et évaluation	Nb de personnes formées à l'écoconduite	
Moyens financiers (sur 6 ans)	€	0,4 k€ par agent formé
Moyens humains	😊	
Planning	Pendant toute la durée du PCAET	

Action n° 33		
Axe 4 : Accompagner les modes de déplacements alternatifs et bas carbone		
Accompagner le développement des véhicules à motorisation alternative		
Intitulé de l'action proposée	Dispositif COMP'AIR en lien avec ATMO Grand Est	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Détails et étapes de mise en œuvre	Etude qui vise à accompagner les collectivités dans les changements de comportement de mobilité des citoyens en lien avec les enjeux de transition écologique, énergétique et de santé	
Ambition(s) de l'action		
Porteur de l'action	CCPSV	
Partenaires/ financeurs	ATMO Grand Ouest	
Impacts envisagés de l'action	Réduction des consommations d'énergie ; Réduction des émissions de gaz à effet de serre ; Réduction des émissions de polluants atmosphériques ; Adaptation des activités aux aléas climatiques ; Adaptation du territoire et des activités à la dépendance aux énergies fossiles ou fissiles	
Indicateurs et évaluation		
Moyens financiers (sur 6 ans)	€	0,2 k€
Moyens humains	😊	
Planning	2024 - 2025	

Action n° 34		
Axe 5 : Une économie responsable		
Mobiliser les acteurs économiques et accompagner leur transition énergétique et environnementale		
Intitulé de l'action proposée	Dombasle Energie (CSR)	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Détails et étapes de mise en œuvre	- Construction d'une centrale CSR sur la commune de Dombasle pour remplacer 3 chaudières charbon, le projet a suivi une concertation publique en janvier 2020 et une enquête publique en octobre 2020 et une autorisation préfectorale en avril 2021, le projet est en cours de construction pour une mise en service prévue en 2025.	
Ambition(s) de l'action	Date d'échéance du commencement fixée à 2025	
Porteur de l'action	SOLVAY	
Partenaires/financeurs	Véolia, DREAL, CCPSV, commune, ADEME, RGE, Lorr'up, Etat, Total (CEE)	
Impacts envisagés de l'action	Production d'énergie renouvelable et de récupération ; Réduction des émissions de gaz à effet de serre ; Réduction des émissions de polluants atmosphériques ; Adaptation du territoire et des activités à la dépendance aux énergies fossiles ou fissiles	
Indicateurs et évaluation	Mise en œuvre du procédé avec la vapeur créée par Dombasle Energie	
Moyens financiers (sur 6 ans)	€	Budget externe
Moyens humains	😊	
Planning	Mise en service en 2025	

Action n° 35		
Axe 5 : Une économie responsable		
Mobiliser les acteurs économiques et accompagner leur transition énergétique et environnementale		
Intitulé de l'action proposée	Récupération de la chaleur fatale de SOLVAY pour créer un réseau de chaleur urbain	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Détails et étapes de mise en œuvre	-Création d'un groupe de travail avec les acteurs concernés pour identifier le potentiel de récupération de chaleur - Réalisation d'une étude faisabilité et cartographie des consommations locales - Définition du modèle de financement de ce projet : réseau de chaleur communal, réseau de chaleur porté par un privé ? - Lancement du projet pour créer ces infrastructures	
Ambition(s) de l'action	Etude de faisabilité (résultats) et pertinence	
Porteur de l'action	SOLVAY, commune de Dombasle, CCPSV	
Partenaires/financeurs	ADEME	
Impacts envisagés de l'action	Réduction des consommations d'énergie ; Production d'énergie renouvelable et de récupération ; Réduction des émissions de gaz à effet de serre	
Indicateurs et évaluation	- Teq CO2 évités - Quantité d'énergie récupérée	
Moyens financiers (sur 6 ans)	€	Etude de faisabilité : 20 à 30 k€
Moyens humains	😊	
Planning	Réalisation de l'étude de faisabilité à horizon 2026	

Action n° 36		
Axe 5 : Une économie responsable		
Mobiliser les acteurs économiques et accompagner leur transition énergétique et environnementale		
Intitulé de l'action proposée	Mise en place de ZAEnR et projets d'acteurs économiques	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Détails et étapes de mise en œuvre	Mise en place de zones d'accélération des énergies renouvelables afin de répondre aux exigences de la programmation pluriannuelle de l'énergie. - Etudes préalables - Sécurisation du foncier (promesse de bail emphytéotique (location) ou vente des terrains) - Etudes approfondies - Dépôt du dossier pour la demande de construction et d'exploitation des centrales PV - Construction de parcs solaires notamment sur du foncier Solvay	
Ambition(s) de l'action	14 projets ont été répertoriés sur le territoire pour un objectif de 132,8 MWc	
Porteur de l'action	CCPSV	
Partenaires/ financeurs	Développeur des projets de centrales photovoltaïques, éoliens, biomasse ou hydroélectricité Services de l'Etat, DREAL Communes d'implantation	
Impacts envisagés de l'action	Production d'énergie renouvelable et de récupération ; Adaptation du territoire et des activités à la dépendance aux énergies fossiles ou fissiles	
Indicateurs et évaluation	- m² de foncier valorisés - Quantité d'énergie produite	
Moyens financiers (sur 6 ans)	€	Budget d'étude inclus dans le schéma EnR (3.3.A) + budgets externes
Moyens humains	☺	
Planning	Au cours de la période 2025-2026	

Action n° 37		
Axe 5 : Une économie responsable		
Mobiliser les acteurs économiques et accompagner leur transition énergétique et environnementale		
Intitulé de l'action proposée	Soutenir les acteurs économiques et accompagner leur transition énergétique et environnementale	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Détails et étapes de mise en œuvre	Accompagnement économique, social et environnemental : -Mettre en place une gouvernance dans le cadre du label Territoires d'industrie. Animer un écosystème local en organisant des points réguliers, les accompagner dans leurs projets innovants et de décarbonation. - Partage de bonnes pratiques (Visite d'installations existantes, Mutualisation de moyens, Communication)	
Ambition(s) de l'action	- 100% des acteurs économiques du territoire sensibilisés - Réalisation de quelques projets sur la filière sel et chimie comme sur l'économie circulaire	
Porteur de l'action	CCPSV, acteurs économiques, lorr'up	
Partenaires/ financeurs	Etat, RGE	
Impacts envisagés de l'action	Réduction des consommations d'énergie ; Production d'énergie renouvelable et de récupération ; Réduction des émissions de gaz à effet de serre	
Indicateurs et évaluation	Nombre de rencontre et de sensibilisation, nombre de projets accompagnés	
Moyens financiers (sur 6 ans)	€	5 k€
Moyens humains	☺	
Planning	Pendant toute la durée du PCAET	

Action n° 38		
Axe 5 : Une économie responsable		
Mobiliser les acteurs économiques et accompagner leur transition énergétique et environnementale		
Intitulé de l'action proposée	Elaborer une stratégie Climat air énergie pour le secteur agricole	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Détails et étapes de mise en œuvre	Augmenter la séquestration carbone par les sols et la biomasse et la production d'énergie renouvelable sur le territoire	
Ambition(s) de l'action		
Porteur de l'action	CCPSV, CDA54	
Partenaires/ financeurs	Agriculteurs	
Impacts envisagés de l'action	Réduction des consommations d'énergie ; Réduction des émissions de gaz à effet de serre ; Amélioration de la séquestration carbone du territoire	
Indicateurs et évaluation	Mise en place d'un programme d'actions partagé par tous afin d'améliorer les pratiques agricoles	
Moyens financiers (sur 6 ans)	€	8,5 k€
Moyens humains	☺	
Planning	A horizon 2026	

Action n° 39		
Axe 5 : Une économie responsable		
Devenir un territoire référence en économie circulaire dans la gestion des ressources et la valorisation des déchets		
Intitulé de l'action proposée	Utiliser les déchets de déchetteries pour transformation en CSR - Développer une filière locale de production de CSR	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Détails et étapes de mise en œuvre	- Construction de la déchetterie avec suffisamment de quai - identification du flux à détourner - signature d'un contrat de reprise avec VEOLIA	
Ambition(s) de l'action	Valorisation de minimum 5% de CSR du flux non-valorisés actuellement de tout venants.	
Porteur de l'action	CCPSV	
Partenaires/ financeurs	CCPSV, Etat, ADEME, Veolia	
Impacts envisagés de l'action	Réduction des consommations d'énergie ; Production d'énergie renouvelable et de récupération ; Réduction des émissions de gaz à effet de serre ; Réduction des émissions de polluants atmosphériques ; Adaptation du territoire et des activités à la dépendance aux énergies fossiles ou fissiles	
Indicateurs et évaluation	Tonnage CSR	
Moyens financiers (sur 6 ans)	€	2,4 M€
Moyens humains	😊	
Planning	2025 / 2026	

Action n° 40	
Axe 5 : Une économie responsable	
Devenir un territoire référence en économie circulaire dans la gestion des ressources et la valorisation des déchets	
Intitulé de l'action proposée	Création d'un centre de préparation de biodéchets
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle
Détails et étapes de mise en œuvre	Accompagnement et mise en relation d'acteurs Contexte : ABCDE souhaite se rapprocher des producteurs pour limiter le transport en maillant le territoire : équiper son site Nancy Compost à Port-sur-Seille et ouvrir un centre de préparation de biodéchets sur la ZAC des Sables. ABCDE propose déjà la collecte et la valorisation sur 6 cibles : les cantines scolaires, les établissements de santé (hôpitaux, EHPAD), les collectivités (ménages), les artisans de la restauration, l'industrie agroalimentaire et le commerce alimentaire. L'entreprise collecte les biodéchets avec ses propres moyens logistiques notamment à Nancy pour ses clients producteurs mais aussi pour le compte de Véolia. Ces biodéchets sont actuellement traités à Mandres-sur-Vair (88). ABCDE réceptionne des biodéchets des ménages collectés en régie et par les prestataires des collectivités.
Ambition(s) de l'action	- Limiter au maximum l'impact carbone des camions sur les routes, - Favoriser l'emploi de personnes habitant sur le bassin d'emploi des producteurs de déchets, - Proposer les pulpes organiques hygiénisés aux méthaniseurs agricoles déjà installés à proximité de Rosières-aux-Salines. Les ressources financières doivent se concentrer sur les étapes et équipements manquants qui bloquent le développement de la filière de valorisation des biodéchets. Le site sera une installation de transit, de regroupement, de tri (égouttage) et d'hygiénisation. L'objectif ciblé est de 5681 tonnes de biodéchets réceptionnés par an sur l'aire de chalandise du centre d'hygiénisation (CC Sel et Vermois, CC de Lunéville à Baccarat, CC du Sânon, Métropole du Grand Nancy, CC Meurthe Mortagne Moselle, CC Vezouze en Piémont, CC du Saintois).
Porteur de l'action	Entreprise ABCDE
Partenaires/financeurs	Etat, ADEME, CCPSV
Impacts envisagés de l'action	Production d'énergie renouvelable et de récupération ; Réduction des émissions de gaz à effet de serre ; Adaptation du territoire et des activités à la dépendance aux énergies fossiles ou fissiles
Indicateurs et évaluation	Création du centre d'hygiénisation sur la ZAC des Sables (en cours) projet de réception- - tonnes de biodéchets réceptionnés par an.

Moyens financiers (sur 6 ans)	€	Budget externe
Moyens humains	😊	
Planning	Construction du centre en 2025	

Action n° 41		
Axe 5 : Une économie responsable		
Devenir un territoire référence en économie circulaire dans la gestion des ressources et la valorisation des déchets		
Intitulé de l'action proposée	Mise en place d'une stratégie déchets ambitieuse	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Détails et étapes de mise en œuvre	- Mise en place de la tarification incitative - Mieux trier - Collecte séparative des biodéchets - Réduction de la production de biodéchets - Réduire la fréquence de collecte	
Ambition(s) de l'action	Réduction de minimum 30% des OMR et 15% OMA d'ici 2028	
Porteur de l'action		
Partenaires/ financeurs	ADEME, SITEO	
Impacts envisagés de l'action	Réduction des consommations d'énergie ; Réduction des émissions de gaz à effet de serre ; Réduction des émissions de polluants atmosphériques	
Indicateurs et évaluation	- Tonnage DMA (OMR, tri, verre...) dans rapport annuel - distance et carburant consommé par prestataire	
Moyens financiers (sur 6 ans)	€	270 k€
Moyens humains	☺	2 ETP
Planning	2024 - 2025 : actions de communication sur la nouvelle stratégie déchets 2025 et ensuite : mise en place de la stratégie avec la tarification incitative et la filière biodéchets	

Action n° 42		
Axe 5 : Une économie responsable		
Devenir un territoire référence en économie circulaire dans la gestion des ressources et la valorisation des déchets		
Intitulé de l'action proposée	Animer un écosystème local dédié à l'économie circulaire	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Détails et étapes de mise en œuvre	Animer un écosystème local dédié à l'économie circulaire afin de favoriser l'émergence de projets - lancer en parallèle une démarche EIT	
Ambition(s) de l'action	Réseau d'économie circulaire en place	
Porteur de l'action	CCPSV	
Partenaires/ financeurs	Etat (ANCT), RGE, Lorr'up et acteurs économiques	
Impacts envisagés de l'action	Réduction des consommations d'énergie ; Production d'énergie renouvelable et de récupération ; Réduction des émissions de gaz à effet de serre	
Indicateurs et évaluation	Mise en place d'une gouvernance et d'une démarche EIT	
Moyens financiers (sur 6 ans)	€	2 k€
Moyens humains	😊	
Planning	Pendant toute la durée du PCAET	

Action n° 43		
Axe 5 : Une économie responsable		
Promouvoir une alimentation locale, durable et saine		
Intitulé de l'action proposée	Sensibilisation du public et accompagner le développement des circuits courts/maraîchage	
Action engagée ou nouvelle	Engagée	
Détails et étapes de mise en œuvre	-Identifier l'existant et les projets en cours -Fiche à compléter avec le groupe de réflexion agricole Nota : des freins identifiés : garantir des prix de vente accessibles au plus grand nombre (ménages modestes notamment)	
Ambition(s) de l'action	Foncier à disposition pour le maraîchage et boutique éphémère en place	
Porteur de l'action	CCPSV, CDA54	
Partenaires/ financeurs	Exploitants agricoles, Région, Département (PAT), acteurs économiques	
Impacts envisagés de l'action	Réduction des consommations d'énergie ; Réduction des émissions de gaz à effet de serre ; Réduction des émissions de polluants atmosphériques ; Adaptation des activités aux aléas climatiques ; Adaptation du territoire et des activités à la dépendance aux énergies fossiles ou fissiles	
Indicateurs et évaluation	Mise en place d'au moins un local dédié à la vente de produits locaux (boutiques éphémères) et accompagnement de structure de maraîchage par la mise à disposition de foncier	
Moyens financiers (sur 6 ans)	€	18 k€/an
Moyens humains	😊	-
Planning	Pendant toute la durée du PCAET	

Action n° 44		
Axe 5 : Une économie responsable		
Promouvoir une alimentation locale, durable et saine		
Intitulé de l'action proposée	Encourager l'autonomie alimentaire du territoire en proposant une alimentation locale variée, durable et saine	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Détails et étapes de mise en œuvre	Réflexion sur la loi Egalim et l'approvisionnement local de la restauration collective. L'idée est de voir ce qui est déjà fait et les besoins en termes d'approvisionnement par des producteurs locaux	
Ambition(s) de l'action	Participation d'au moins 10 à 15% de produits achetés auprès de producteurs locaux (territoire, sud 54, Lorraine et Grand Est)	
Porteur de l'action	Acteurs économiques	
Partenaires/financeurs	CD54, CCPSV, RGE, CDA54, exploitants agricoles	
Impacts envisagés de l'action		
Indicateurs et évaluation	Mise en place d'un groupe de travail avec les établissements (cuisine centrale du territoire), les acteurs locaux et le CDA54	
Moyens financiers (sur 6 ans)	€	Budget externe
Moyens humains	😊	
Planning	Pendant toute la durée du PCAET	

Action n° 45		
Axe 5 : Une économie responsable		
Etude de faisabilité d'une filière économique nouvelle de bien être		
Intitulé de l'action proposée	Projet d'halothérapie à Varangéville	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Détails et étapes de mise en œuvre	Le projet est multidimensionnel et recouvre des activités industrielles (exploitation et mutation de la mine de Varangéville exploitée par le groupe SALINS), des activités médicales (halothérapie) – des activités touristiques avec un complexe hôtelier et peut inclure des synergies possibles avec la Métropole du Grand Nancy et le Grand Nancy Thermal.	
Ambition(s) de l'action	Traitement des voies respiratoires endommagées par mise en contact du patient dans une air salin 16°-75%HR grâce à la reconstitution de grottes de sel en surface	
Porteur de l'action	Commune, CCPSV	
Partenaires/ financeurs	Création d'un comité de préfiguration : Etat, ANCT, Région, Département, CCPSV, MGN, Les Salins, CCPSV, universitaire du CHU, ART, Lorr'up, Chaire université REISOL	
Impacts envisagés de l'action	_ Innovation dans le traitement des voies respiratoires endommagées _ Développement d'une nouvelle économie par l'espace bien être et activités touristiques (création d'infrastructures de type hôtellerie) _ En parallèle : travaux de descenderie par les Salins _ Aménagement d'un laboratoire et des installations en lien avec l'activité bien être	
Indicateurs et évaluation	Création d'un comité de préfiguration Inscription du projet au sein du PTRTE et de Territoires d'Industrie Résultats de l'étude de faisabilité	
Moyens financiers (sur 6 ans)	€	
Moyens humains	😊	-
Planning	Pendant toute la durée du PCAET	

Action n° 46		
Axe 5 : Une économie responsable		
Soutenir les acteurs économiques en améliorant l'attractivité des métiers et les accompagner dans leur transition énergétique et environnementale		
Intitulé de l'action proposée	Décarbonation de l'industrie grâce au sous-sol : Projet REISOL	
Action engagée ou nouvelle	Nouvelle	
Détails et étapes de mise en œuvre	Le Projet « REISOL » vise à apprécier le potentiel énergétique du sous-sol de la Meurthe-et-Moselle en matière de ressources primaires, de produits valorisables associés et de capacités de stockage. Les cavités salines de Varangéville peuvent permettre d'envisager du stockage d'énergie à grande échelle – stockage d'énergie thermique, de CO2 ou encore d'hydrogène.	
Ambition(s) de l'action	Programme de recherche	
Porteur de l'action	Co-initié par la Préfecture et l'université de lorraine	
Partenaires/ financeurs	Préfecture, université de lorraine, ADEME, les Salins, Varangéville et CCPSV, Lorr'up	
Impacts envisagés de l'action	_ Améliorer la connaissance du sous-sol en acquérant de nouvelles données et en développant une nouvelle méthodologie de traitement de l'information géologique ; _ Évaluer les capacités de production et de stockage en développant de nouveaux outils adapter aux nouvelles ressources ; _ Engager l'ensemble du territoire dans cette démarche en diffusant les informations auprès des parties prenantes pour permettre aux populations d'avoir un avis éclairé et de s'approprier les solutions ; _ Contribuer à la formation initiale et continue pour renforcer l'utilisation du sous-sol en faveur de la transition énergétique.	
Indicateurs et évaluation	REISOL repose sur une structure de partenariat solide et complémentaire entre des acteurs institutionnels, académiques, économiques, des collectivités, des experts spécialisés en géosciences et en sciences humaines, et des opérateurs. Cette multiplicité des acteurs permet ainsi d'appréhender le programme de recherche de manière transversale et pluri-disciplinaire afin de prendre en compte l'ensemble des enjeux économiques, sociaux et environnementaux associés au projet.	
Moyens financiers (sur 6 ans)	€	

Moyens humains	😊	-
Planning	Pendant toute la durée du PCAET	